



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°27 du 31/07/2024

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

2ème Journée – match en retard – 27 & 28 juillet 2024

METZ COMETZ vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1024 : [0-2, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - Sanction : 50€

METZ COMETZ vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1028 : [10-0, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - Sanction : 50€

10ème Journée – match en retard – 27 & 28 juillet 2024

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs STADE TOULOUSAIN BASEBALL – D1104 : [10-0, rencontre homologuée](#)

Toulouse: Expulsion d'un membre d'une équipe. - Yudi SORIANO

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs STADE TOULOUSAIN BASEBALL – D1108 : [6-5, rencontre homologuée](#)

Toulouse: Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Jhon Will GARCIA DELGADO - Sanction : 150€

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX ET DIVISION 3 2024

Après la fin des championnats régionaux de Baseball, les droits sportifs pour la Division 3 sont les suivants :

- Ligue Hauts-de-France : [Dunkerque Korvers](#) (059001)
- Ligue Grand Est : le champion Dudelange Red Sappers (099001) ne remplit pas les critères d'engagement en matière du nombre de licences.
- Ligue Bretagne : le champion Rennes (035001) ne remplit pas les critères d'engagement en matière d'engagement d'une équipe jeune hors entente.
- Ligue Normandie : le champion Saint-Lô (050002) ne remplit pas les critères d'engagement en matière du nombre de licences.
- Ligue Ile-de-France : [Ermont Expos](#) (095006)
- Ligue Pays de la Loire : [Nantes Mariners](#) (044004)
- Ligue Centre Val de Loire : le champion Joué-lès-Tours Coyotes (037003) ne remplit pas les critères d'engagement en matière du nombre de licences.
- Ligue Bourgogne Franche-Comté : [Fénay Cyclones](#) (021003)
- Ligue Nouvelle-Aquitaine : [Saint-Aubin du Médoc Blue Jays](#) (033012)

- Ligue Sud : Renards de la Vallée du Gapeau (083017)
- Ligue Auvergne Rhône-Alpes : Grenoble Grizzlys (038002)
- Ligue Occitanie : Muret Dragons (031019)

Lors de la phase préliminaire, les champions régionaux ont été répartis dans quatre "poules" de deux équipes. Les équipes s'affronteront en match aller-retour au meilleur des 5 rencontres. Deux rencontres seront jouées la première journée et jusqu'à trois rencontres seront jouées la seconde journée. Sont qualifiés, pour le Final4, les vainqueurs de chaque poule.

Les dates des journées de compétition seront communiquées ultérieurement.

Les affrontements de la phase préliminaire sont répartis de la manière suivante :

- **Poule A** - Renards de la Vallée du Gapeau et Grenoble Grizzlys
- **Poule B** - Fénay Cyclones et Dunkerque Korvers
- **Poule C** - Ermont Expos et Nantes Mariners
- **Poule D** - Muret Dragons et Saint-Aubin du Médoc Blue Jays

OPEN DE FRANCE DE BASEBALL5

L'organisation de l'Open de France de Baseball5 2025 a été attribuée au club des Alligators de Nîmes. La compétition aura lieu les 1er et 2 février 2025.

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant : <https://static.wbcs.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS**Temps entre chaque rencontre**

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné.** Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT (entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

CRAWFORD Forrest
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
ESTEBAN Maxence
BRITO MEDINA Denis
REGNIER Tom
DE LA ROSA Franklin
ESTEBAN Clément
ROSELL MARTINEZ Daniel

Metz

ROZE Victorien
RUIZ DIAZ Yeixon
MATEO MINYETY Algeni
TAKEZAWA Antoine
MURRAY Edward
PARTINGTON Jack
HANSCH Simon
PAULA José-Andres

Montigny

MAYEUX Dylan
LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
DO CARMO BARROS Gabriel
VELASQUEZ Hector
LOT MARTINS Felipe Gustavo
ANOUAR Saad
BESOLI Killian
MAYEUX Tom
LEVIGNERON Robin
MAESTRE ARCIA Robinson José
MONBEIG Maximin

Montpellier

SPRING Riley
BROSSIER Paolo
ANTONAC Yoan
RODRIGUEZ Douglas Ely
KOVACS Fabian
BELLO SERRADA Fernando
KHOURY Nicolas
OZANICH Owen
CANELON Kevin
GOSSELIN Daniel
PONTIAC Ismail

Rouen

MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen
DEFRIES Jacob
BLONDEL Hugo
GLEESON Dylan
BRAINVILLE Louis
BERT Joris
IGAMI Chikara
PRIOUL Esteban

Savigny

ACUNA Ivan
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Leo
VIGER Luc
OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
SAXEMARD Theo
LESCURE Mathias
COSTE Gedeon
GOMEZ NAPE Elvis Antonio

Sénart

BROWN Felix
OGAWA Ryoma
NAKAMURA Yodai
HVRYTISHVILI Heorhii
ZOLA Benjamin
KURIMA Koshiro
FLAMENT Corenthin

Toulouse

SORIANO Ariel
SCAVO DIAZ Jean Filippo
PERDOMO CASTRO Alexander José
MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
GARCIA DELGADO Jhon Will

D2 Baseball**Anglet**

GOUELLO Axel
 FROMENT Robin
 FROMENT Elliot
 PATROUX Alban
 RAMOS Adrian
 COLLIARD Christian
 LMOUDEN Billel
 DEL RIO ROMERO Cesar

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
 MAKDAD Sami
 MAKDAD Paco
 RENAUDIN Louka
 FREMONT Antoine
 FRIN--MARIE Enzo
 MORIN Benoit

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
 FAURE Quentin
 RAFFENNE Jérôme
 MILLERIOUX Theo
 IHAMDANENE Walik
 ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham
 FORT Alexis
 BERTHAUD Joris
 LESGOIRRES Gauthier
 MILLERIOUX Theo
 BARSACQ Florent
 LARGOUET Quentin

Meyzieu-Décines

MARIN Meylian
 LEVEQUE Bastien
 BERRY RIVERA Gilberto
 DE GREGORJ Quentin
 MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
 BRESSON-LAVIGNE Nicolas
 RANDY Yoann
 DYMOWIEZ Jeremy

Paris UC

MESGUICH Camille
 DUSSART Jérôme
 MAUCLAIRE Daiki
 MORRIS Benjamin
 ONSRI Nawapon Thomas

Béziers

DAZELL Nicholas
 PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
 DESCHAMPS Alexandre
 GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
 BOULARD Jordan
 GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro
 MICHEL Alexis

Clermont-Ferrand

LORIENNE Brice
 GRIMAUD Sébastien
 ISTURIZ Rafael
 TAGUCHI Gen
 BLASIOLE Jeremy
 PUJOL Valentin
 RAINHO MONTEIRO Caio
 D'ELIA Michael
 LELLOUCHE Nathan

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
 WALSH Devin
 BERNARD Detlev
 LORGEUX Yann
 BLASCO Antoine
 GUESDON Melvine
 GOUIN Jules
 OLIVRIE Guillaume

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
 ROULEAU Gauthier
 PAROIS Alann
 DEMAZY Hugo
 TAVARES VEIGA Filipe
 AGUSTIN MICHEL Danny

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril
 MAUCHE Saadi
 DESCAMPS Edouard
 DERYCKER Louis
 LEMETTRE Paul

RIOLLET--DRAGHI Gabin
SOULIER Alexandre

Rouen 2

DUCHOSSOY Sébastien
VIREY Max
DANNE Théophile
VISSAC Martin

Thiais

NONTANOVANH Lucas
ELONG EPEE Arrys Joel
AISSOU Achour
NONTANOVANH Leo
SIMANCAS VILORIA Jonathan
ROLET Nicolas
SUAREZ TAPANES Yanquiel
NGUYEN Nahya

D1F Softball**Clapiers-Jacou**

AUDRAS Maiko
BEAUCHEF Cathy
BOUREUX Emma
BRUNEL Marjorie
MARBRIER Mathilde
LEIGNIER Lauriane
TORTOLERO-MONAGAS Eidy
BERNARD Pauline
MUSZYNSKI Marion
SELVE Morgane

Grenoble

BITEUR Victoria
KOROUSOVA Kristyna
MIAGAWA Lilian Sayuri
PATIN Shirley
TREFOUEL Floriane
KAHLO Alina

Pessac

GOYET Marion
HAYES Siobhan
JUST Alexandra
KERANFLECH Lea
LE CHENADEC Louise
MERSCH Anais
METREAU Amandine
RIERA Camille
SINOQUET Nadège

DEBOVE Vincent
BRUNARD Alexandre
ECKARDT Yohann
DUPONT David
DELEAU Thibault
MAMMEZ Quentin

Sénart 2

BRELLE Theo
BRELLE Pierre
KLIN Valentin
DANTU Romain
FLAMENT Corenthin

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
GROSJEAN Hadrien
THOMASSE Clement
D'EMO Michael
GOMES Guillaume
CURRIE Benjamin
APONTE FERNANDEZ Luis Rafael

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
PHILIPPE Christel
PHLONG Sidonie
ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Nice

BUGNA Anaisie
GIRET Christelle
REA Sandrine
ROUSSELOT Sandra
GONFRIER Charlotte
BERTRAND Amandine
DYMOWIEZ Sandra

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
HAUDIQUER Ines
MUNIER Elsa
PRADE Pauline
SAIDI Farah
MOUNIER Charlotte
TOURET Morgane
DE RIDDER Prapeng

*GRAVES Mylène
GOMEZ Kimberly
RUAU Mailys*